

Notre • ville le mag

Le magazine
de Saint-Fargeau-Ponthierry
N°20 / Avril- Mai-Juin
2018



BUDGET 2018

Une maîtrise
et des projets

saint-fargeau-ponthierry.fr



RETOUR SUR...



Scolarité et jeunesse

Réunion publique ce vendredi 6 avril sur les thématiques scolaire et jeunesse. L'occasion pour les élus concernés de revenir sur le travail mené depuis quatre ans et d'expliquer les efforts spécifiques qui seront consentis dès la rentrée de septembre. Efforts en termes de fonctionnement et d'organisation mais également en terme d'investissement pour assurer aux acteurs du monde enseignant les meilleures conditions de travail possibles.



Cafés du Maire

Nouveau rendez-vous proposé aux Féroopontains, Les Cafés du Maire. L'occasion de discuter de façon informelle autour d'un café des sujets du moment, de répondre aux interrogations individuelles ou collectives. Cette deuxième édition se tenait au restaurant Cap Ouest.



En direct sur Europe 1

Début mars, le maire Jérôme Guyard, avec à ses côtés son adjointe déléguée à la santé, Françoise Duclos-Grenet, évoquaient au micro d'Europe 1 les problématiques liées à la désertification médicale qui touchent l'ensemble du territoire national. L'occasion de mettre en avant les efforts consentis par la municipalité pour mettre en place une maison médicale et dans le même temps de demander au gouvernement de prendre les mesures législatives permettant de débloquer cette dramatique situation.





Aménagement des berges de Seine

Inondations, usure du temps, manque d'entretien au fil des ans, herbes folles et arbustes sauvages,... Les quais de Seine à hauteur de l'espace culturel Les 26 Couleurs avaient besoin d'une importante remise en état pour redonner vie et bonne figure à cette partie de la commune. Sous le pilotage du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et du Cycle de l'Eau), les premiers travaux ont été entrepris pour boucher de

façon pérenne les trous qui s'étaient formés dans les berges à hauteur du pont du Maréchal Juin. Excavation, pose de couches de protection et empierrage ont permis de stabiliser la berge dans ses parties les plus friables. Une fois ce travail de consolidation réalisé, les équipes ont procédé à de conséquents travaux d'élargissement pour plus tard envisager la réhabilitation du quai.

Et bien dansez maintenant !

Le rendez-vous est désormais attendu, très attendu ! Au point que pour l'édition 2018, il a fallu organiser deux séances. La rançon du succès. Les aînés de la commune et leurs amis ont pu passer deux excellents après-midi de détente et de danse aux 26 couleurs. Un spectacle de chanson pour commencer salle Deneuve puis un thé dansant avec orchestre pour enchaîner salle Friesé. Au total près de 350 personnes ont ainsi pu profiter de cette animation proposée par la collectivité.



20 ANS

DES RENCONTRES DU

THÉÂTRE

et de la **Jeunesse**

du **27 MAI**
au **5 JUIN**



Espace Culturel
"Les 26 Couleurs"

saint-fargeau-ponthierry.fr

RENSEIGNEMENTS
01 60 65 27 85



Le travail, la rigueur, la vigilance de tous les instants finissent toujours par payer. Les efforts de gestion que j'ai demandé à tous les membres de l'équipe municipale, comme à nos services, nous offrent cette année une réelle embellie en terme de construction budgétaire. Une sécurité et une cohérence en matière comptable que la collectivité n'avait plus connues depuis bien longtemps.

Le temps où la collectivité vivait à découvert plus de 300 jours par an – avec le poids colossal des frais bancaires induits – est révolu. Quel plaisir et quel sentiment du travail accompli que de constater que chaque jour de l'année écoulée nous avons pu afficher une trésorerie positive sans frais de découvert. Les pères et mères de famille qui doivent gérer leur budget familial connaissent bien la sérénité qu'apporte cette ligne comptable constamment positive. Ils comprendront tout aussi bien les efforts qui doivent être faits pour y parvenir. Ils pourront également juger aisément la force que cela apporte dans les négociations que l'on doit mener avec les banquiers ou les fournisseurs.

Cela ne veut pas dire qu'une collectivité doit forcément être gérée « en bon père de famille ». Mais dans un cas, comme dans l'autre, une trésorerie saine et positive est un signe qui ne trompe pas. Et je remercie une nouvelle fois chacun d'avoir participé à cet effort de redressement local. Nous avons ainsi pu voter un budget qui fait la part belle aux investissements, grâce à une capacité d'autofinancement enfin retrouvée.

Est-ce à dire que nous allons entrer dans une période de faste et de dépenses somptuaires ? En aucune façon. Vous le savez, je tiens à ce que chaque euro d'argent public dépensé soit justifié. Nous poursuivrons donc notre double effort d'investissement et de rigueur budgétaire. Tout cela sans augmenter la pression fiscale sur les foyers féréopontains, comme nous nous y sommes engagés. Vous trouverez dans ce magazine un dossier de quatre pages qui reprend ce budget en détail et qui traduit aussi bien nos efforts, que nos envies. Toujours sur le même sujet vous pourrez lire l'interview de Françoise Megret, mon adjointe à qui j'ai confié cette difficile, mais passionnante, délégation des finances.

Au fil des pages de ce magazine vous trouverez les détails de nos choix et arbitrages, qu'il s'agisse des services techniques et de la valorisation de l'espace public, des installations sportives, des services dédiés à la jeunesse, des animations sportives, ou du développement et de la mise en place de la gestion de relation citoyen.

Bonne lecture et bon printemps à vous tous chers Féréopontains.

Jérôme GUYARD

Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry,
Conseiller départemental



LE SOMMAIRE

2-3	Retour sur ...
6-9	Dossier budget
10 - 11	Ma ville au quotidien
11	Ma Ville associative
12 - 13	Ma Ville nature
14 - 15	Ma Ville engagée
16	Ma Ville sportive
17	Ma Ville associative
18	Ma Ville festive
19-22	Zapping
23-24	Ma ville dans l'histoire
25-26	Agenda
27	Infos



Merci Président Barbaux, merci Jean-Jacques

Jean-Jacques Barbaux, président du département de Seine et Marne nous a quitté le 25 février dernier. Il laisse derrière lui de très nombreux amis et un remarquable travail mené pour son département qu'il appréciait plus que tout. Le 27 janvier 2017, Jean-Jacques Barbaux était aux côtés des élus féréopontains pour inaugurer notre nouvel Hôtel de Ville. Les communes, comme le département, doivent beaucoup à cet homme de conviction et d'engagement qui était aussi un ami proche de notre équipe. Merci Jean-Jacques, tu nous manqueras.



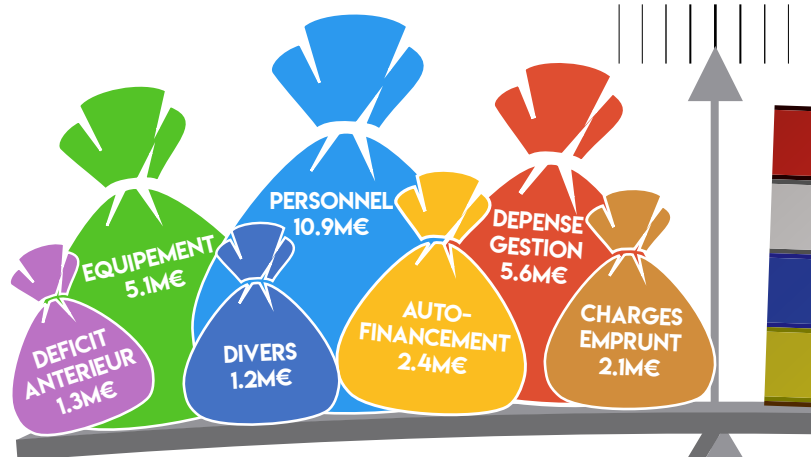
Budget 2018 : Le travail a payé !

Prévoir une année de gestion : ressources, besoins, obligations, dépenses, arbitrages,... C'est la base de la construction d'une politique municipale. L'exercice de montage d'un budget annuel permet de définir les engagements, d'afficher ses volontés et ses orientations, d'engager l'argent public dont chaque élu est redevable à l'euro près devant les administrés. Voté le 19 mars, le budget primitif de la

ville est naturellement en équilibre sur les dépenses et les recettes pour un montant total de 28 977 310, 39 €. Montant auquel il faut ajouter le budget de l'eau, celui du centre municipal de Santé et enfin de l'aménagement des bords de Seine. Un total d'environ 35 millions d'euros en très légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. S'il est normal que la masse budgétaire augmente avec une

prise d'ampleur de la commune, le plus important se situe à l'intérieur ! Dans la répartition des dépenses, dans l'origine des recettes, ainsi que dans les limites de l'endettement communal et la capacité retrouvée d'un autofinancement. Pour les contribuables féréoportains il s'agit aussi de garantir la stabilité des taux d'imposition. Une constante depuis notre élection en 2014.

DÉPENSES



RECETTES

Impôts et taxes	11,1 M €	Autofinancement	2,4 M €
Recettes financières	3,7 M €	Excédent antérieur	2 M €
CAMVS	3,3 M €	Emprunts	1,8 M €
Dotation d'Etat	2,5 M €	Prestation des services	1,8 M €

**2018
BUDGET
PRIMITIF**

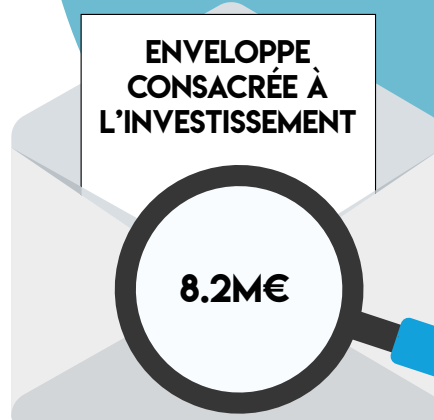
Nos principaux investissements

Ce budget 2018 marque un vrai tournant dans notre politique d'investissements (avec un vrai record de 8,2 millions d'euros pour cette section dans le cadre du budget principal).

Mais avant d'investir, il faut assurer ses recettes !

On citera entre autres :

- 400 K€ au titre du fonds de compensation de la TVA,
- 150 K€ pour la taxe d'aménagement,
- 150 K€ pour le CID,
- 66 K€ au titre de la DETR
- 1 million d'euros pour le produit de cessions immobilières.



QUELQUES EXEMPLES DES INVESTISSEMENTS À VENIR :

SCOLAIRE  <i>Interphones dans les écoles, ordinateurs portables et classes mobiles, nouveaux matériels pour l'ensemble des groupes, travaux de menuiserie,...</i> 236 000€	SPORTS ET LOISIRS  <i>Restructuration du COSEC, nouveaux matériels, études d'équipements,...</i> 2 M€	AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT  <i>Voirie, réfection trottoirs, éclairage public, aménagements sécurité, mise aux normes, réaménagement du parc Sachot,...</i> 1,1 M€
SÉCURITÉ  <i>Extension vidéo-protection, sécurité incendie, matériels et armement,...</i> 130 000€	ACTIONS ÉCONOMIQUES  <i>Réfection du marché couvert,...</i> 145 000€	AUTRES  <i>Extension des cimetières, agrandissement des services techniques, accès handicapés,...</i> + de 1 M€

Autant de points évoqués lors du débat d'orientations budgétaires qui vont devenir réalité dans le courant de l'exercice grâce à des capacités d'autofinancement retrouvées.

Un fonctionnement maîtrisé

L'engagement de tous les agents de la collectivité a permis le maintien d'une qualité de service égale et une continuité de fonctionnement tout en supportant une baisse de dotations d'un million d'euros. De considérables efforts de réorganisation, de mutualisation, et de rationalisation ont été entrepris. Nous sommes aujourd'hui au bout du processus. Nous avons réussi à maintenir la qualité des services, à contenir la masse salariale (baisse de 1,82% de budget primitif à budget primitif) et faire les réformes statutaires imposées par l'Etat. Mais il faut être clair, aujourd'hui toute nouvelle contrainte financière se traduira forcément par la suppression de services. Faire fonctionner une collectivité, respecter et récompenser le travail et l'expertise des agents passent par un minimum de ressources.

+ 10%
de recettes

Dans le cadre de ce fonctionnement maîtrisé, on notera que les recettes des services municipaux ont augmenté de plus de 10 % cette année principalement en raison du volume constaté suite à l'augmentation de fréquentation des structures municipales.



Retour de l'autofinancement

2,5 M€
de capacité
d'autofinancement

L'autofinancement, solde positif entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement, permet d'assurer le remboursement de l'annuité de la dette et de financer les dépenses d'équipement propres. Budgétairement, l'autofinancement se traduit par une opération de la section fonctionnement vers la section investissement. Cette capacité d'autofinancement

permet d'analyser la santé financière d'une collectivité, ses possibilités de financer ses besoins sur ses propres ressources. Dans le cadre de ce budget 2018, cette capacité est en hausse de 171 K€ et s'élève au final à 2 471 072 €. Un record qui traduit le bien-fondé des efforts de gestion et la bonne santé retrouvée de la collectivité.



Baisse de la dette

L'endettement de la ville avait atteint 23,7 millions d'euros en 2016 avec la reprise des encours de l'ancienne communauté de communes Seine-Ecole. Depuis, le poids de la dette ne cesse de diminuer, 22,4 millions en 2017 et 20,9 en 2018.

Au 1^{er} janvier 2018, la commune détenait 36 prêts pour un capital restant dû de 20 936 354€. Mais il faut noter que les charges financières liées à cet encours sont en baisse pour la deuxième année. Plus de 673 K€ en 2016 et 530 K€ cette année. On notera également la fin du prêt dit Gaïa (lié à Aménagement 77 et au projet

cœur de ville) et de quatre prêts contractés en 2002.

Le budget primitif 2018 fait apparaître une ligne d'emprunts nouveaux en recettes d'investissement à hauteur d'environ 1,8 millions d'euros. Il s'agit là d'une écriture comptable pour anticiper les notifications de subventions attendues de l'agglomération Melun Val de Seine du Département par le Contrat Intercommunal de Développement (CID) et de la Région par le Contrat d'Aménagement Régional (CAR).

- 11%
de la dette
par rapport
à 2016

LE DOSSIER BUDGET RÉSUMÉ EN QUELQUES CHIFFRES



29 M€

montant du budget principal



8,2 M€

la part du budget consacrée aux investissements



+10 %

le produit des services municipaux



2,5M€

la capacité d'autofinancement en 2018



20,9 M€

le montant de la dette (-11%)

AUCUNE AUGMENTATION DES TAXES LOCALES

INTERVIEW

Françoise MEGRET

**Adjointe au Maire
en charge des Finances
et des Ressources Humaines**

« Équilibrer et investir... »



La construction d'un budget est toujours un exercice compliqué. Quelles ont été les principales difficultés cette année ?

Françoise Megret : « Comme toujours, il faut faire un arbitrage entre l'aspect technique et la dimension humaine. Un budget est une affaire de chiffres mais aussi une histoire d'hommes et de femmes, d'engagements, de choix, de dossiers à défendre avec passion, technique et expertise. Au final c'est un savant mélange de tous ces ingrédients qui doit en plus répondre à la ligne directrice fixée par le Maire. Cette année, pas de baisse des dotations de fonctionnement. Et grâce aux efforts des précédents exercices, nous connaissons une maîtrise de l'endettement et un retour à un niveau satisfaisant de notre capacité d'autofinancement. »

Le retour à une capacité d'autofinancement importante est en effet un vrai succès. Comme l'expliquez-vous ?

Françoise Megret : « Travail, rigueur et rationalisation. Le trio gagnant. Je suis le bras armé du Maire pour que la dépense de chaque euro d'argent public soit justifiée et affectée au bien de la collectivité. Ce travail d'analyse de l'ensemble des dépenses nous l'aurions fait de toutes les façons afin de pouvoir construire une politique d'investissement dont la nécessité n'échappe à personne. Les baisses de dotations de l'Etat nous ont forcé la main. Un mal pour un bien puisque cette rigueur imposée nous a amené à repenser bon nombre de fonctionnements internes. Renoncer à certains choix, en affirmer d'autres, au final nous avons réussi à remettre les finances municipales dans la bonne direction. Nous voici sortis de

la zone rouge, mais la vigilance doit rester de mise. »

Comment se sont faits les arbitrages entre les nombreux projets et envies exprimés par la municipalité ?

Françoise Megret : « L'idée est de conserver l'unité et la mobilisation de toute l'équipe autour de ces arbitrages qui forcément ne peuvent satisfaire tout le monde. Et dans un sens je m'en félicite. Cela prouve que les idées, les initiatives et les envies de chaque membre de l'équipe ne manquent pas. Nous avons été élus pour apporter une nouvelle énergie à la ville et c'est ce que nous faisons. C'est toujours un crève-cœur pour moi d'avoir à revoir à la baisse un projet, de devoir ajourner ou reporter un investissement pour des raisons comptables. Mais nous avons pris des engagements sur la pression fiscale et c'est notre devoir de nous y tenir. Mais soyez sûr que chaque décision financière fait l'objet de discussions, d'explications afin que le travail se poursuive de façon transversale dans une bonne ambiance. »

Au final la baisse de dotations de l'Etat a été absorbée. Craignez-vous qu'il y en ait d'autres ?

Françoise Megret : « Une collectivité est comme une entreprise. Pour prospérer et se développer il faut travailler sur des bases solides, fiables et durables. Notre seul souhait est que l'Etat s'en tienne à ses engagements et à sa parole. Nous avons fait de très gros efforts pour contribuer au redressement national. A l'Etat de continuer le travail, mais pas sur notre dos. Ce que nous attendons c'est que la compensation de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation se fasse à l'euro près. Au final nous serons tous gagnants : des

dotations maintenues pour la collectivité et une baisse non négligeable de la pression fiscale pour nos administrés »

Comment voyez-vous les prochains budgets ? Avec la même dynamique d'investissement ?

Françoise Megret : « Je ne suis pas du genre à m'emballer, ni à afficher un optimisme infondé. Comme je vous l'ai dit, il faut avoir des bases de travail solides pour ensuite construire une politique incluant le moyen et le long terme, aussi bien pour les investissements que pour le fonctionnement. Mais au-delà de ces fondamentaux, la construction d'un budget c'est aussi et beaucoup des incertitudes. Un besoin d'équipement non prévisible, le transfert par une autre collectivité d'un service sans les ressources qui vont avec, un incident dans un bâtiment municipal, l'application de nouvelles normes... la liste est longue des mauvaises surprises qui peuvent « plomber » un budget. Il nous faut donc anticiper et garder une marge de manœuvre importante et conserver une capacité d'emprunt à la hauteur de besoins imprévus difficilement quantifiables. La continuité du service public est à ce prix. Quant à l'investissement proprement dit, il est évident que nous le poursuivrons dans la mesure de nos moyens et de nos besoins, sans nous livrer à une course aux dépenses. Ce temps-là est révolu. »



Raccordement à la fibre numérique, ça se précise !



Le déploiement du réseau de fibre optique sur le département est en voie d'achèvement. Les travaux sont toutefois plus ou moins avancés selon les communes. S'agissant de notre territoire, deux tranches d'ouverture à la commercialisation sont prévues dans le courant de l'année 2018.

Pour l'instant la prochaine étape consiste à faire valider par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), les dates d'ouverture à la commercialisation. Ainsi, la première tranche devrait être commercialisée pour la rentrée 2018 et la deuxième d'ici la fin de l'année. C'est en tout cas ce qu'annonce «Seine-et-Marne Numérique» qui porte cette opération.

Des réunions publiques d'information couplées à des rencontres avec les opérateurs potentiels seront programmées. Nous ne manquerons pas de relayer sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux les dates dès qu'elles seront connues.

Gestion de la Relation Citoyen, c'est partie !

Voilà un sujet que nous avons déjà évoqué dans ces colonnes à l'occasion des travaux de préparation afin d'offrir un outil plus adapté aux féréopontains, comme aux agents de la collectivité. Après de longues séances de travail, « la GRC » est aujourd'hui opérationnelle et doit permettre de faciliter, fluidifier, les démarches des féréopontains.

Le 22 mars, premier jour du printemps, une première phase a été enclenchée. Elle sera suivie par deux autres d'ici l'été pour au final déboucher sur un tout nouveau fonctionnement entre collectivité et administrés.

Aujourd'hui depuis votre ordinateur, votre smartphone, ou votre tablette vous pouvez accéder à quatre portails interactifs : famille, élections, état civil et recensement. A chaque portail sa fonctionnalité pour effectuer des démarches d'inscription ou de transfert, pour se renseigner ou vérifier des informations.

La deuxième phase verra de nouvelles fonctionnalités avec le signalement de dysfonction-



nements sur le domaine public, la prise de rendez-vous avec les services ou les élus, etc.

L'étape ultime verra l'arrivée d'un nouveau site Internet à l'horizon 2019. Mais d'ici là nous vous invitons à découvrir les nouvelles fonctionnalités qui permettront pour certains secteurs d'avoir une mairie ouverte 24 heures sur 24.

Rendez-vous sur
www.saint-fargeau-ponthierry.fr

Un terrain et des hommes

32 agents, 16,5 kilomètres carrés, des bâtiments, des équipements, des machines. Les services techniques municipaux regroupent un ensemble de métiers et de compétences qui permettent de maintenir l'espace public en bon état pour être partagé, utilisé et apprécié des administrés.

En ce tout début de printemps, les quatre services sont sur le pied de guerre : bâtiment, domaine public, cadre de vie et base de loisirs. A chacun ses soucis, à chacun ses solutions, mais pour tous une mission commune l'entretien de l'espace public.

Bâtiment

Un service qui en dehors des travaux programmés et du suivi des opérations confiées à des entreprises extérieures a réalisé au cours de l'année écoulée pas moins de 930 interventions d'urgence. Un chiffre qui montre l'importance des équipements municipaux et la nécessité de maintenance pour un bon usage par les administrés. De conséquents travaux de peinture ont eu lieu sur différents sites dont les écoles Fercot et Camus. L'année 2018 verra se poursuivre l'entretien général du parc avec des actions spécifiques sur le COSEC, et les systèmes d'interphones des écoles.

Domaine public

Il s'agit là d'un service dont le travail est sans fin pour faire face à l'usure du temps : 6 reprises d'affaissement, rebouchages de nids de poules, marquages au sol sur la rue et dans les écoles, remplacement de canalisations d'eau fluviale, réfection de trottoirs, création de places de stationnement et réfection de différents chemins d'accès... De plus un ensemble de réseaux d'éclairages ont été remis en état ou créés comme le souterrain de la rue Oliviéri.

Cadre de vie

Là encore, les demandes d'interventions en

urgence sont légions. 369 au cours de l'année écoulée dont 244 faisant suite à des demandes d'administrés. Quelques chiffres annuels donnent



une idée de la sollicitation de ce service : 100 kilomètres de voirie à nettoyer, 196 poubelles publiques vidées chaque semaine, 42 sentes et chemins forestiers à entretenir et... 250 tonnes de déchets évacués dont 83 de dépôts sauvages !

Base de loisirs

Il a fallu faire face à quelques interventions plus ou moins urgentes. Les recettes ont augmenté de 10 000 € en 2017 pour s'établir à 46 000 €. Le port de plaisance connaît une fréquentation maximale avec 72 anneaux occupés et 30 bateaux en liste d'attente. Les cinq places de camping-cars ont également fait l'objet de très nombreuses demandes.



Tonte, élagage, faucardage... un nouveau marché

La municipalité poursuit la valorisation des espaces verts municipaux en confiant des travaux spécifiques à des intervenants extérieurs.



Une politique qui permet de redéployer les forces municipales sur d'autres missions.

Ainsi le marché a été confié à la société PAM Paysage. On notera qu'il y a plus de 52 sites à tondre ou à faucher, 10 ronds-points, 7 groupes scolaires et 5 terrains de sport. Pour un total de 448 896 mètres carrés. La périodicité varie sur chacun des espaces en fonction des besoins inventoriés par la municipalité.

A cela s'ajoute l'élagage de près de 600 arbres d'alignement et de différents massifs. Dernier point, le faucardage du bassin accueillant le port sur la base de loisirs. Il s'agit là de permettre une parfaite navigabilité en désherbant le canal et le bassin. Toutes ces opérations sont réalisées en respectant toutes les règles de protections pour la sécurité des intervenants comme des riverains.

Martelage au Bois de Champagne

Des techniciens de l'Office National des Forêts (ONF) inventorient depuis la mi-avril les 37 hectares du Bois de Champagne.

Le plan de gestion du Bois de Champagne, approuvé par le Préfet en 2016 pour une durée de 20 ans, prévoit une sylviculture douce avec trois axes prioritaires : la protection de la biodiversité, l'accueil du public et la qualité de la production.

Un travail de martelage a été entrepris ces derniers jours par l'ONF afin d'identifier les arbres destinés à être coupés. Ce travail consiste à

entailler l'écorce avec une hachette puis d'apposer au marteau un poinçon « AF » pour administration forestière. Une opération nécessaire tout les 10 ans environ, réalisée en futaie irrégulière permettant ainsi le renouvellement des essences présentes.

Il s'agira donc d'ici quelques mois de créer des espaces de lumière pour permettre aux sujets remarquables de s'épanouir et d'offrir à terme des arbres écologiquement viables.



Allo docteur ? Soins pour les arbres...

Fin mars, une importante séance de diagnostic a été lancée pour dresser un état sanitaire et mécanique des bois de la commune. Objectif de cette mission « sanitaire » : établir un état des lieux précis des espaces communaux boisés afin de permettre à la fois une pérennité de ces espaces et une sécurité maximum pour la population.

Cette première étape de diagnostic permettra de dresser un état des lieux et de définir la nécessité et le coût des interventions. Premier lieu d'investigation, le Parc Sachot pour l'entreprise Cartogeb chargée de la mission. Age des arbres, état général, maladies éventuelles, établissement de fiches d'identification,... ce travail débouchera dans un premier temps sur un marquage des individus : croix = abattage nécessaire, point vert = élagage, triangle inversé = maintien en réserve écologique. Nous vous tiendrons informés sur nos réseaux numériques de l'avancée des interventions, sur

la présence des équipes et sur les premiers constats. Une preuve s'il en était besoin de l'importance que nous accordons aux espaces verts municipaux et à leur survie.



Chenilles processionnaires, il est temps d'agir

Urticantes, salissantes et dangereuses. Les chenilles processionnaires sont une vraie menace pour tous. Dans certains cas, leur contact peut entraîner d'importante brûlure. La ponte qui a eu lieu dans les arbres voit les jeunes chenilles éclore au printemps et descendre jusqu'au sol. L'installation de pièges sur les arbres reste la seule solution pour éradiquer leur progression. Ces cerclages empêchent les chenilles de progresser. Les pièges sont ensuite détruits pour éviter la prolifération. Ces systèmes ont récemment été installés par la municipalité sur certains arbres situés sur l'espace public. Comme dans le cas de la vaccination, il est important que le plus grand nombre de sujets soient traités pour éviter la prolifération. Afin de conserver une certaine tranquillité dans leurs jardins, les particuliers sont ainsi invités à s'équiper. Cela permettra d'endiguer plus rapidement la prolifération de ces bêtes urticantes.



Déchets ménagers, ne pas se tromper !



Bien connaître le fonctionnement de la collecte des déchets, c'est à la fois se simplifier la vie et éviter de polluer l'espace public par des déchets qui restent trop longtemps sur le trottoir, gâchent la vue et finissent éparpillés.

Les bacs sont collectés de façon régulière. Encore faut-il bien faire le tri.

Les bacs verts sont destinés aux déchets ménagers. Les bacs marrons aux feuilles, tontes de gazon, fleurs coupées et petits branchages. Quant aux bacs jaunes, ils accueillent les emballages en plastique rigide, les briques et emballages en carton et les emballages en métal.

Il existe également des points d'apports volontaires pour les verres, les journaux et les textiles. La déchèterie installée à Moulin Rouge est accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte (renseignements sur www.lombric.com).

Les encombrants (meubles, jouets de grande taille, etc.) sont enlevés sur simple appel téléphonique. Les gravats, pneus et objets électriques ne sont pas pris. Rendez-vous au 0 800 501 088. Vous pouvez aussi faire des dons aux « recycleries », celle du Lombric à Vaux-le-Penil ou « Envie d'R » à Vernou-la-Celle.



Vers un aménagement concerté et contrôlé

Une convention héritée des engagements des précédentes municipalités prévoyait de très importants développements urbains en Bords de Seine à hauteur de Ponthierry. Mais cela impliquait dans le même temps une situation financière plus que dangereuse pour la collectivité. Aujourd'hui, un nouveau départ a été pris. Il permet d'envisager sereinement l'avenir tout en respectant les engagements.

L'HISTORIQUE

L'aménagement et le développement des Bords de Seine à Ponthierry, a été initié en 2007 dans le cadre d'une convention globale signée entre la Ville et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), un établissement public régional aux moyens financiers autrement plus puissants que ceux de la commune. Cela permettait ainsi de réaliser un portage foncier de l'opération immobilière. A l'époque, la convention envisageait un périmètre extrêmement large, allant des terrains Henkel jusqu'aux limites de la Cooper. Périmètre auquel on ajoutait même en 2008 l'ancien café le « Petit Robinson ». Au fil des ans, des acquisitions, de l'évolution du marché et de l'apparition de certains problèmes, le projet évoluait tout comme la convention qui prévoyait au final un début de réalisation pour juin 2015. Il était stipulé que si ce n'était pas le cas, la commune devrait racheter le foncier à un rythme de plus de 700 000 euros par an !

17 ÉTAGES !

A la fin du précédent mandat, un projet pour une tour de 17 étages et un quota de 30 % de logements sociaux sur les presque 1200 logements prévus au total, était validé et évoqué en réunion publique. Une promesse de vente était même signée avec l'opérateur CDU (Construction et Développement Urbain). Avril 2014 : Après avoir

alerté la Préfecture sur les dangers que la dette liée à ce projet faisait peser sur la commune, la nouvelle municipalité reprenait les négociations avec l'EPFIF. Le sérieux mis dans l'approche du dossier permettait de repousser les pénalités prévues dans la convention et de déboucher sur un projet beaucoup plus en accord avec les besoins et attentes de la commune.

MOITIÉ MOINS DE LOGEMENTS

De près de 1200 logements prévus en 2013, le projet était redimensionné de moitié, soit environ 600 logements dont seulement 25 % de logements aidés contre 30% précédemment. Un protocole était signé à la fin 2017 avec le groupe « 3F » tout comme le lancement d'un appel à promoteurs. Ces opérations doivent se faire en consultation et en accord permanent avec la municipalité. A noter que les opérations feront toutes l'objet d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), outil réglementaire permettant de faire participer financièrement les promoteurs à l'opération, dont le montant global permettra entre autres la construction d'une école sur le site et la réouverture du tunnel piéton de l'avenue Beaufils.

L'ACCOMPAGNEMENT

Une fois encore, la nouvelle dimension donnée à ce projet se limitera à la renaissance des friches industrielles laissées à l'abandon, sans toucher au patrimoine de la ville. Le lancement de cette opération permettra d'en finir avec les occupations illégales des terrains, comme celles que nous avons malheureusement connues ces dernières années dans cette partie de la ville. Dans le même temps, des études seront lancées pour définir un plan de circulation cohérent et développer les équipements publics en accord avec ce développement urbain.

La double peine des logements sociaux

Nous avons déjà évoqué la difficile équation proposée par les services de l'Etat concernant les logements sociaux sur la commune. D'un côté les efforts que nous avons fait pour répondre à la règle des 25 % avec les impératifs que cela entraîne pour les équipements publics, les infrastructures, etc. et de l'autre l'amende de plus de 50 000 euros que nous devons payer car le quota de logements imposés par l'État n'est pas encore atteint. Voilà une double peine financière dont nous nous serions bien passés et qui pénalise l'ensemble de la collectivité. Alors même que nous faisons le maximum pour être en accord avec la loi. Alors même que nous devons faire face à des critiques sur le rythme des constructions sur la ville.

Ce débat ne se pose pas que pour nous. Nos voisins de Pringy y sont également confrontés.

Pourtant, au niveau de l'agglomération qui semble être la collectivité de référence voulue par l'État, le pourcentage de logements sociaux est largement atteint puisqu'il dépasse globalement le seuil de 33 % (avec des pointes à plus de 42% pour les trois villes centre).

Récemment interpellé par la députée de la circonscription, le ministre de la cohésion des territoires, s'il a reconnu la pertinence de l'interpellation, n'a pas pour autant jugé opportun d'y apporter une réponse !

Cependant, il nous semble injustifié que des communes, comme la nôtre, qui font des efforts notables pour respecter la loi, soient en plus sanctionnées par les services de la Préfecture.

La double peine on vous dit !

ZAC de la Mare aux Loups, de nouveaux emplois

Comme annoncé et prévu dans les documents d'urbanisme, le développement économique se poursuit en entrée de ville à proximité de la connexion avec l'autoroute A6. La Mare aux Loups qui accueille déjà « Toys R Us » devrait connaître ses prochaines implantations d'entreprises dès 2019. « Aménagement 77 » chargée de l'aménagement et de la commercialisation de cette zone de plus de 20 hectares vient de signer la vente d'une parcelle de 20 000 mètres carrés au promoteur « Fad Immo ». Est prévue sur cette parcelle la construction de trois structures de 3 à 4000 mètres carrés qui proposeront des cellules à partir de 160 mètres carrés.

A ce jour plusieurs réservations ont déjà été faites pour des activités de sport et de loisirs. A terme, ce sont plus de 120 emplois qui sont attendus sur ce site. Une véritable dynamique économique initiée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui profitera pleinement aux Féréopontains. Une vraie satisfaction dans le cadre de la politique de développement territorial menée de concert par la ville et l'agglomération.

En Préfecture pour lutter contre la désertification médicale

La diminution du nombre de médecins est un mal qui touche la grande majorité du pays. Notre commune ne fait pas exception à la règle.

Les efforts consentis par la collectivité, s'ils ont répondu partiellement au problème pour éviter qu'il ne prenne une trop grande ampleur, ne permettent pas de régler structurellement la situation.

Le Maire, Jérôme Guyard, et Françoise Duclos Grenet, adjointe au Maire déléguée à la Santé ont rencontré à la mi-avril la préfète de Seine-et-Marne Béatrice Abollivier, pour proposer des aménagements qui amélioreraient l'accès aux soins dans le cadre du Centre Municipal de Santé notamment.

Aujourd'hui, le trésor public met d'office les médecins à la retraite à l'âge de 65 ans en ne les payant plus ! Une dérogation sur l'âge de départ à la retraite avec le maintien du statut de médecin référent semble donc indispensable, tout comme la révision des modes de rémunération :

- Soit un paiement à l'acte
- Soit à un alignement sur la grille indiciaire de la fonction publique hospitalière.

Ces propositions parmi d'autres, portées par la municipalité de Saint-Fargeau-Ponthierry, doivent être étudiées par les instances préfectorales.

Accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de sa mission de service public, la municipalité accompagne ses concitoyens vers l'emploi en proposant des stages dans le cadre de formation quel qu'en soit le niveau. En ce début d'année 2018 on ne compte pas moins de huit postes de stagiaires dans différentes spécialités au sein des équipes de la collectivité.

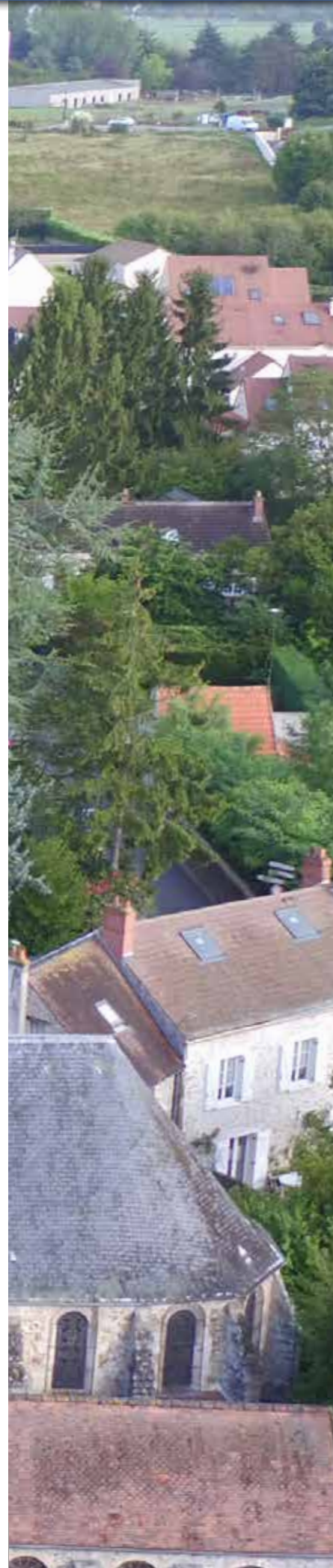
Le service social a ainsi accueilli deux jeunes femmes en formation, Mégane et Garance. Travailleur sociale et éducatrice, elles sont intervenues aux côtés des équipes pour apprendre le quotidien de leur futur métier. Dans la même branche santé-social, le docteur Ceccaldi du Centre Municipal de Santé, accueille en continue de jeunes internes qui viennent renforcer l'équipe.

Les services techniques de leur côté proposent au jeune Lucas un contrat en alternance sur deux ans.

Le service des sports a passé un contrat d'apprentissage sur deux ans avec Maxime. Le travail avec le club de handball, avec les éducateurs sportifs, dans le cadre des NAP composent son quotidien.

Le service juridique accueille pour sa part un étudiant en droit, Ossama qui intervient pendant deux mois sur les ressources juridiques et les commandes publiques.

On peut également citer la présence de jeunes qui, comme Victoria en photographie au service communication, se forment en participant activement à la vie des services.



Triathlons : rendez-vous le 3 juin

En partenariat avec la ville, le Club de Triathlon de Ponthierry organise la 1ère édition du Cross Triathlon. Rendez-vous le dimanche 3 juin avec une épreuve très courte distance qui se tiendra sur la base de loisirs. Au programme des réjouissances, 250 mètres de natation dans l'un des lacs, 8 kilomètres à VTT et 3 kilomètres de course à pied. Il est également possible de disputer l'épreuve en relais. L'ensemble des parcours sont tracés à l'intérieur de la Base de Loisirs et donc parfaitement sécurisés. Pour plus d'informations et inscriptions, rendez-vous sur le site Internet du club www.triathlon-ponthierry.fr

CROSS TRIATHLONS
 SEINE-MARNE 77
 DEPART 10H45
 BASE DE LOISIRS
 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
3 JUIN
 250M 8KM 3KM
 INDIVIDUEL ET RELAIS
 DISTANCE XS / CROSS-TRIATHLON / ANIMATHLON
 Renseignements : 01 60 65 20 15
triathlon-ponthierry.fr

Courses pédestres le 1^{er} juillet

On s'adresse là aux plus jeunes, aux élèves de la commune du CP au CM2. Le dimanche 1^{er} juillet, à quelques jours des vacances, ils pourront s'affronter par catégorie d'âge sur des parcours de 400 à 800 mètres. Les inscriptions à cette manifestation proposée par le service municipal des sports se feront directement par les écoles. Chaque participant recevra une médaille, il y aura un classement par classe pour les meilleurs résultats. Rendez-vous le dimanche 1^{er} juillet à l'espace Tettamanti pour applaudir les jeunes sportifs qui termineront l'année en beauté.

COURSES PEDESTRES
 DIM 1^{er} JUILLET
 à partir de 13h30
 Espace C. Tettamanti
 01 60 65 27 01
saint-fargeau-ponthierry.fr

Préparez la Féréopontaine de septembre

Il n'est jamais trop tôt pour s'entraîner. Il faut partir à temps, l'histoire est bien connue. Vous pouvez donc débuter vos sorties et votre travail technique pour disputer l'épreuve de course à pied proposée par la commune et le club d'athlétisme le dimanche 23 septembre.

Nouveauté en 2018 : 2 courses vous seront proposées. Un six kilomètres réservé aux femmes (hommes acceptés avec un accessoire féminin) et un dix kilomètres ouvert à tous. Les épreuves se disputeront sur la base de loisirs. A noter pour cette nouvelle édition, la participation d'associations qui proposeront des activités sportives liées au handicap, ouvertes à tous.

Les inscriptions seront ouvertes dès le mois d'août au 01 60 65 20 15.

LA FÉRÉOPONTAINE
 09h00
 10km pour tous
 11h00
 6km féminin
 DIM 23 SEPT
 à partir de 09h00
 Base de loisirs
 Renseignements
 01 60 65 20 15
saint-fargeau-ponthierry.fr

Tennis de table, toujours présent !

S'il y a un club qui participe pleinement à la vie de la cité, c'est bien le COMT. Nos amis pongistes sont sur le front 365 jours par an !

De janvier à mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la ville s'initient au tennis de table pour s'affronter amicalement lors de la compétition annuelle «Le Premier Pas Pongiste». Cette année, ce sont 82 élèves qui ont participé à cet évènement.

En ce week-end de la mi-avril, le club a organi-

sé son tournoi annuel. D'envergure nationale, près de 250 joueurs ont participé à cette compétition.

Pendant les vacances de février et d'avril, le club est intervenu bénévolement au centre de loisirs, proposant à une quinzaine d'enfants es animations.

Contact : comt.tt@wanadoo.fr

<http://comt-ponthierry.clubeo.com>

Au pays du matin calme

C'est une grande première qui a eu lieu sur la commune.

Initié par l'Ecole Dokwan et son président Laurent Trochet, en partenariat avec la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry, ce rendez-vous sur 2 jours a permis aux férépontains de découvrir la quintessence des arts coréens.

Une belle mise à l'honneur des sports de combat et de la gymnastique bien sûr. Ce fut aussi l'occasion d'éveiller les sens grâce à l'approche de différents savoir-faire : la cuisine, la peinture, l'art du thé... Certains ont également pu profiter des ateliers proposés autour de la poterie ou encore au travers de l'art de la calligraphie.



Une nouvelle saison à la base de loisirs

Les beaux jours sont de retour, le temps est venu de réinvestir les dizaines d'hectares de notre belle base de loisirs. Que vous soyez sportif accompli, randonneur du dimanche ou contemplatif professionnel vous y trouverez votre bonheur. Seule qualité requise, aimer le plein air.

Terrains de beach volley ou de tennis, espace navigable, bassin de « wake board », espaces de détente, chemins de balade, aires de jeux

pour les enfants, coteaux en herbe pour la sieste, prairie pour le bronzage, aires de barbecue, étang de pêche, terrain de pétanque ou de football,... chacun y trouvera son bonheur. Mis à part le « wake board » activité payante, le reste est en accès libre. A vous d'en profiter. Horaires d'été de 9 heures à 21 heures, renseignements 06 03 95 00 51 ou par mail basedeloisirs@saint-fargeau-ponthierry.fr



Bodybuilding

Deux athlètes représentaient le Club de Musculation de Saint-Fargeau-Ponthierry aux championnats de France de bodybuilding qui se sont déroulés les 24 et 25 mars à Saint-Chamond. Chez les féminines, Sonia William, pour sa première compétition, a obtenu la 11e place de sa catégorie très relevée. Chez les mas-

culins, Pierre Charmasson a décroché le titre de vice-champion de France dans la catégorie des Master + de 90 kg. Il se qualifie ainsi pour les championnats d'Europe qui auront lieu en Espagne. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette prochaine échéance. Félicitations à nos deux athlètes pour leurs performances !



Du 17 au 19 mai, participez à la Fête du Pain.



Si la première édition en 2015 a été une parfaite réussite, elle nous a laissé sur un regret : on recommence quand ? Et bien ça y est, c'est dans quelques jours. Les 17, 18 et 19 mai plus précisément. Cette année encore grâce à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le pain sera à l'honneur et nous livrera tous ses secrets. Une nouvelle fois, les artisans des communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et de Pringy ainsi que ceux du marché participeront à ces trois jours de fête. On peut ainsi compter sur le savoir-faire des Boulangeries O'délices de l'avenue Beauvils, Havin de l'avenue de Fontainebleau et Largier de Pringy, comme sur les Petits Pains de Mathilde et La Galerie des pains que l'on croise au marché le jeudi et le dimanche.

Pendant ces trois jours, 13 classes de niveau CM1 de Saint-Fargeau-Ponthierry et de Pringy seront de la fête pour découvrir les ateliers proposés sous un barnum installé sur le parking du marché de Ponthierry. L'occasion d'apprendre à pétrir le pain, à le travailler, à le faire cuire pour finalement le déguster.

Cette manifestation est ouverte à tous. N'hésitez pas à venir découvrir tout ce que vous ne savez pas sur le pain et goûter des recettes originales ou traditionnelles.

Retenez les dates : Seinestivale les 13, 14 et 15 juillet

Attendez d'avoir passé la mi-juillet pour partir en vacances. Les festivités féréopontaines auront de quoi vous séduire jusqu'au 15 juillet. La deuxième édition de Seinestivale sera une nouvelle fois, le grand rendez-vous de la ville sur la base de loisirs. De nombreuses animations, notamment une fête foraine sont d'ores et déjà programmées.

Vendredi 13 : dès 18h, restauration sur place (food trucks,...). A 21h, séance de cinéma en plein air.

Samedi 14 : Après-midi récréatif avec activités sportives (tir à l'arc, zumba, acrobranche et mini-quad,...). Le soir, place à l'ambiance musicale, feu d'artifice et bal avec toujours de nombreuses possibilités de restauration.

Dimanche 15 : Land'Art le matin et début des activités nautiques à 10h (bateaux électriques, paddle, canoë, joute, barques, wake parc,...) Il y aura également des animations autour du graffiti pour petits et grands. Pour finir ces trois jours de festivités en beauté, un concert gratuit se tiendra le dimanche soir.

Pour faciliter l'accès aux animations, un petit train sera à votre disposition dès l'entrée de la base de loisirs.

Plus d'informations et le programme complet à venir sur www.saint-fargeau-ponthierry.fr



LES INCROYABLES TALENTS DU CMJE

Très belle animation proposée fin mars par les élus du CMJE (Conseil Municipal des Jeunes Élus) salle Friesé aux 26 Couleurs. Plus de 200 personnes étaient présentes pour venir découvrir le travail des 39 concurrents du concours talents insolites. Dessins, photos, sculptures ou inventions... il y en avait pour tous les goûts. La remise des prix se déroulait sous la présidence du Maire Jérôme Guyard et de plusieurs élus de l'équipe municipale, Jean-François Lemesle, Carole Nadal, et Geneviève Burle.



DU NEUF AVEC DU VIEUX : LE RÉTRO-GAMING

Dans le cadre accueillant des 26 couleurs, le service culturel et Karl Eckert, conseiller municipal en charge des animations urbaines, proposaient une semaine autour du jeu vidéo « vintage ». Une manifestation qui a réuni les écoles de la ville et des invités extérieurs. Au programme : accès à des jeux vidéos « retro », projection de films liés à la thématique et jeux de piste ont su ravir les petits comme les grands (nostalgiques).



SAINT-PATRICK

Du vert dans les yeux, de l'Irlande dans les oreilles, et de la bière (avec modération) dans le gosier... c'était vraiment la Saint-Patrick aux 26 couleurs.

Une très belle soirée animée par le « Christian Huet Celtet » qui a attiré un nombreux public.

L'occasion de (re)découvrir le dulcimer, instrument phare de la musique celtique.

VOUS CONNAISSEZ LE KINBALL ?

Organisée par l'inspection académique de l'Éducation nationale, une compétition de Kinball pour les élèves des écoles de la ville se tenait au COSEC. Amusement, agilité, esprit d'équipe, autant d'aspects du jeu à travailler à l'occasion de cette journée de détente sportive. Pour information le Kinball se joue avec une « énorme » balle qui ne doit pas toucher le sol...



CHASSE AUX ŒUFS UN RECORD DE PARTICIPATION !

Tradition de Pâques oblige, la chasse aux œufs a une nouvelle fois été proposée aux jeunes férépontains.

A l'initiative des services jeunesse et scolaire, cette animation de plein air a profité d'une des rares éclaircies du début avril pour offrir un moment convivial aux enfants ainsi qu'à leurs familles.

Une participation record cette année avec la présence de plus de 1 200 personnes. Un événement intergénérationnel fédérateur.



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Maison de la Petite Enfance (service municipal) qui accueille, crèche, ludothèque, multi-accueil, centre de loisirs maternel, etc, proposait une grande semaine de jeux pour les plus jeunes férépontains et leurs accompagnants.

L'occasion pour les parents et les assistantes maternelles de passer de bons moments avec les enfants sur la thématique du jeu. Jeux physiques, éducatifs, d'agilité ou de découverte, il y en avait pour tous les goûts.

LE PARC SACHOT EXPERTISÉ

Avant d'intervenir, connaître l'existant et définir l'avenir. C'est dans cet esprit que les services municipaux et ceux du département en gestion des espaces naturels sensibles se sont rendus au cœur du Parc Sachot pour une visite d'inspection de cet espace appelé à devenir l'un des poumons verts de la commune.

Sécurisation et gestion responsable des espaces boisés, diagnostic environnemental...

L'avenir de ces 36 hectares de nature au cœur de la ville est en train de se dessiner avec le concours d'experts incontestés du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et du Département.



JACQUELINE ET ARISTIDE....

Pour Jacqueline et Aristide, il y a 60 ans, c'était l'année d'une belle et durable cérémonie chez nos voisins de Perthes-en-Gâtinais. Jacqueline, tout juste 18 ans, disait « Oui » à Aristide.

Une carrière professionnelle aux Usines Leroy pour tous les deux, les premières vacances en Normandie en «2 chevaux», les randonnées dans les Alpes, les voyages en Italie sur les traces des ancêtres Cortiana,...les années allaient filer vite !

C'est cette année que Jacqueline et Aristide sont revenus devant les édiles pour renouveler ce beau serment pris le 5 avril 1958. Une nouvelle fois, tous nos vœux !

**CLUB DES JOURS HEUREUX**

L'association, bien connue de bon nombre de féréopontains, est ouverte à toute personne de plus de 60 ans tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h 30 à la salle Janine Frojet.

Au programme, après-midi récréatifs autour de jeux de sociétés, thés dansants, lotos, sorties culturelles et touristiques,...

Au mois de juin, les adhérents au club se rendront en Baie de Somme pour 2 jours complets de découverte.

Le prochain repas dansant se tiendra quant à lui le mardi 26 juin.

N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 10 juin au 06.73.29.56.07 ou sur jours.heureux77@gmail.com

**TOUT SCHUSS
AUX VACANCES DE PRINTEMPS**

Direction la montagne pour une vingtaine de jeunes de la commune à l'occasion des vacances de printemps.

Une belle semaine qui s'est déroulée à Montrond, station qui donne accès au domaine skiable d'Avoriaz.

Un réel succès chaque année pour ce séjour au ski comme pour l'ensemble des activités proposées par Fréquence Jeunes qui conforte la municipalité dans le choix fait en 2016 de reprendre la structure autrefois gérée par la Communauté de Communes Seine École.



BEAUFILS, VERDENNES, DU NOUVEAU CÔTÉ PARKING

Des travaux seront menés prochainement pour développer ou réaménager des aires de parking sur la commune. Premier chantier en bas de l'avenue Beaufils. Il s'agit de réaménager le parking faisant l'angle entre l'avenue Beaufils et la rue des Prés. Actuellement d'une capacité de 27 places, il sera à terme calibré pour 41 véhicules. A noter que seule sera conservée l'entrée-sortie côté rue des Prés. Un trottoir sera refait d'une largeur de 1,40 mètres afin d'être utilisable par les personnes à mobilité réduite. Autre aire de stationnement prévue, rue Barbara (procédure de municipalisation de la voirie): un parking de 20 places dont une pour personne à mobilité réduite. Coût de l'opération 60 K€.



LA NUIT DE L'EAU

Cette manifestation caritative organisée conjointement par le service des sports de la ville et les deux associations nautiques, le CANSP (Club Aquatique et Natation de Saint-Fargeau-Ponthierry) et l'EIT (Ecole Intercommunale de Triathlon de Ponthierry), a permis de récolter des fonds pour participer avec l'UNICEF à l'installation de réseaux d'eau potable en Haïti.

Près de 200 personnes ont participé à cet événement entre 18h00 et 23h30 le samedi 17 mars.

Une belle réussite pour cette animation originale et conviviale. Bravo et merci à tous.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

- 1) Challenge Yamato Karaté Club du 24 et 25 mars
- 2) Challenge Lamouret - Degré plus du 7 avril
- 3) Challenge Maximo - Judo Jujitsu Club du 7 et 8 avril
- 4) Tournoi USP foot du mardi 1^{er} mai
- 5) Tournoi Green Beach du mardi 1^{er} mai

COMPOSITION DE L'ARMÉE

L'escouade

15 soldats groupés autour d'un caporal chef à 2 galons rouges forment une escouade. Cette formation est regroupée à la manière d'une petite famille pour la vie courante (couchage, distributions, cuisine, nourriture...)

La demi-section

Deux escouades forment une demi-section, soit 30 hommes commandés par un sergent. Son effectif la désigne pour certaines missions spéciales.

Le rôle et la fonction de sergent (étymologiquement serre-gens) est d'être derrière sa demi-section, groupe qu'il doit surveiller et diriger. Ce sous-officier porte un galon de couleur or (argent chez les chasseurs). Il est doté de seulement 56 cartouches et ne prend en principe pas part aux tirs et son équipement est allégé par rapport à la troupe.

La section

La section comprend 2 demi-sections ou 4 escouades, soit environ 60 hommes. Elle est généralement dirigée par un lieutenant, un sous-lieutenant ou un adjudant. Les sections sont regroupées par deux pour former un peloton.

La compagnie

Quatre sections forment une compagnie commandée par un capitaine, soit 240 hommes.

La compagnie comprend 1 capitaine, 3 lieutenants, sous-lieutenants ou adjudant-chef, 1 adjudant, 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 8 sergents, 1 caporal-fourrier, 16 caporaux, 2 tambours, 2 clairons, 1 infirmier, 4 brancardiers, 1 tailleur, 1 cordonnier, 1 cycliste, 3 conducteurs et 310 soldats.

Le bataillon d'infanterie

4 compagnies forment 1 bataillon commandé par un chef de bataillon, assisté d'un adjudant-major et d'un médecin, soit 1100 hommes.

Le régiment d'infanterie

3 bataillons forment un régiment soit 3400 hommes commandés par un colonel. Le régiment les l'unité morale: il possède son histoire, sa devise son drapeau.

La brigade d'infanterie

Chaque brigade regroupe 2 à 3 régiments d'infanterie, soit 6800 hommes commandés par un général de brigade.

La division d'infanterie

16 000 hommes commandés par un général de division. Chaque division regroupe 2 brigades d'infanterie.

Corps d'armée

40000 hommes, 120 canons commandés par un général de corps d'armée. Chaque corps d'armée regroupe 2 divisions d'infanterie.

LE BLEUET

Deux infirmières de l'Hôtel des Invalides, Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt, souhaitaient venir en aide aux mutilés de la Première Guerre. En 1925, elles créent un atelier pour

les pensionnaires des Invalides dans lequel ils confectionnent des fleurs de bleuet en tissu.

Cette fleur sauvage est choisie pour incarner le symbole national du Souvenir. Pourquoi? Plusieurs hypothèses existent :

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de ces jeunes nouveaux soldats arrivés dans leurs uniformes bleu horizon et baptisés «bleuets» par leurs aînés Poilus.

- Une fleur des champs dans le chaos des hommes puisque le bleuet, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille. Pour les Poilus, ces fleurs étaient le seul témoignage de la vie qui continuait au milieu des bombardements, des gaz de combat et la seule note de couleur dans la boue uniforme des tranchées.

- En hommage au bleu, couleur de la Nation, première couleur du drapeau tricolore.

La Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ses hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.

C'est pourquoi il est décidé, à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre pour la première fois sur la voie publique, dans la capitale, les fleurs de bleuet fabriquées par les anciens combattants: 128000 fleurs sont vendues.

LES ANIMAUX PENDANT LA GRANDE GUERRE

Héros de l'ombre, ces grands oubliés de l'Histoire ont joué un rôle important pendant la



guerre de 14-18. Envoyés au front lors des attaques, utilisés pour porter, tracter, guetter, secourir, informer.... ils font partie intégrante de la stratégie militaire. Fidèles compagnons, ils partagent le quotidien des soldats.

Environ 14 millions d'animaux ont été impliqués dans la Guerre de 14-18: chevaux, mulets, ânes, bœufs, chiens, pigeons ... Ces animaux ont joué un rôle tactique, symbolique et alimentaire. On oublie souvent que la Guerre a entraîné d'énormes pertes animales, les chevaux ayant été les plus touchés.

A la fin de la Guerre, beaucoup de «rescapés» ont dû être abattus en raison de leurs blessures, de leur grand âge.

Les bêtes présentes au front sont nombreuses



et diverses. Certaines sont réquisitionnées par l'armée (chevaux, mulets, bœufs, pigeons, chiens...), d'autres sont amenées par les combattants (chats, furets,...) et d'autres sont présentes et non désirées (poux, rats...)

Les pigeons sont des agents de liaison. 60 000 sont utilisés lors de la Grande Guerre.

Ils ont un instinct d'orientation, une rapidité de déplacement, une capacité à franchir les obstacles du terrain, ils remplacent le télégraphe et le téléphone.

Les pigeons reçoivent le message écrit dans un petit tube ou un sac ventral avant d'être lâchés. Beaucoup succombent aux tirs ennemis, d'autres meurent gazés.

En 1915, Alexandre Millerand, ministre de la guerre, crée le service «des chiens de guerre»: 3000 chiens sont recrutés dans les fourrières. Leur mission est soit d'acheminer des médicaments aux premières lignes, soit de retrouver et signaler aux infirmiers les blessés. Puis ils seront utilisés comme chiens de garde, comme patrouilleurs, comme ravitailleurs, comme estafettes, comme animaux de trait, comme messagers..... Ils sont particulièrement utiles la nuit car leur ouïe permet de déceler les déplacements.

L'armée aurait mobilisé durant la guerre 100000 chiens, canidés considérés comme combattants à part entière. Ils sont formés pour réaliser leur mission et disposent d'un état civil, d'un livret militaire, d'une plaque d'identité et d'un équipement.

Les chevaux restent un moyen de transport incontournable. Largement mobilisés dès 1914, ils vivent un calvaire. De leur réquisition jusqu'à



leur envoi au front, le stress les envahit. Les détonations, la lumière des canons, la vision des cadavres de leurs congénères et l'odeur du sang les apeurent. L'artillerie les frappe, les gaz les rongent. La maladie ne les épargne pas. En France, on compte 1 million de chevaux morts pendant la guerre.

Le cheval est trop grand pour se faufiler dans les accès étroits menant à la ligne de feu. Plus petits, mais capables de porter de lourdes charges, les mules, les mulets et les ânes prennent alors la relève. Ils circulent dans les boyaux pour ravitailler les premières lignes. Les ânes évoluant près de l'ennemi, ont été parfois incisés au niveau de leur lèvre supérieure afin d'éviter les braiments.

Très souvent, les soldats ramènent de leur permission chiens, chats, furets voire des oiseaux. Ces animaux de compagnie donnent un peu de réconfort aux combattants, mais pour les chats et les furets, leur mission est double. Outre leur rôle de mascotte, ils sont l'arme nécessaire pour lutter contre les nuisibles qui pullulent dans les tranchées, en particulier, les rats. Les chats sont redoutables comme chasseurs et nettoient très vite les cagnas et autres abris.

Mobilisées par l'armée au même titre que les hommes, les bêtes disposent des mêmes équipements et des mêmes soins que les combattants. Chevaux et chiens ont ainsi leur propre masque à gaz. Au front, les animaux blessés sont pris en charge par des vétérinaires.

Plus de 100 000 chevaux, chiens, pigeons voyageurs ont été cités à l'ordre de leur régiment, et certains ont même été décorés.

LES MARRAINES DE GUERRE

Pour les soldats n'ayant aucune attache avec l'arrière, les marraines de guerre représentent un extraordinaire soutien psychologique. Pour optimiser les bonnes volontés individuelles et structurer le «marrainage», 2 associations sont mises en place en 1915 : «la famille du Soldat» et «Mon soldat». Les marraines ont la mission de s'occuper des soldats orphelins, des blessés et des prisonniers. Elles doivent envoyer un courrier de soutien par semaine et un à trois colis par mois.

Les institutrices ont répondu massivement à l'appel car elles maniaient aisément l'écriture ce qui n'était pas le cas de la majorité des femmes surtout dans les campagnes. De nombreux marrainages se transformeront en amourettes et mariages.



- SPORT
- SPECTACLES
- ANIMATIONS
- MUNICIPAL
- SOCIAL/SANTÉ

LES SEMAINES SENSORIELLES DE LA PETITE ENFANCE

DU 14 AU 25 MAI

Maison de la Petite Enfance

Activités, jeux, ateliers de découvertes...

01 60 69 21 35

VENTE DE LIVRES

MERCREDI 16 MAI – 9h30 à 18h

Association des Parents d'élèves - CAMUS

FÊTE DU PAIN

JEUDI 17, VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 MAI

Place du Marché

Ateliers de fabrication du pain, démonstrations permanentes.

01 60 65 20 20

LE VENT L'EMPORTERA

VENDREDI 18 MAI - 20h30

Théâtre - Espace Culturel Les 26 Couleurs

01 64 81 26 66

EXPOSITION D'ARTISTES

Du vendredi 25 mai au vendredi 29 juin

Monsieur Robert : Peintre

Madame Conquet : Sculpteur

Salle du Conseil Municipal

Pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Entrée libre - 01 60 65 27 85

FESTIVAL ROCK'A'BILLY FEST

SAMEDI 26 MAI – 16h

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Infos : 01 64 81 26 66

FÊTE DU JEU (PETITE ENFANCE)

SAMEDI 26 MAI

Base de loisirs - De 10h à 18h

01 60 69 21 35

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

DIMANCHE 27 MAI – 11h

Carré FFI - Cimetière de Ponthierry

ANIMATION MARCHÉ SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

DIMANCHE 27 MAI

Marché de Ponthierry

20^{ÈMES} RENCONTRES DU THÉÂTRE DE LA JEUNESSE

DU DIMANCHE 27 MAI AU MARDI 4 JUIN

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Rencontres théâtrales avec les écoles – associations – Cie –

Centres Sociaux tous les jours

Tarifs pour certains spectacles : 3 €

Spectacle professionnel : tarif : 5€ et 9€

Renseignements : 01 60 65 27 85

LES MARDIS DE L'EMPLOI

MARDI 29 MAI – 9h30 à 15h

Cyberespace Bibliothèque Municipale

79, avenue de Fontainebleau,

Se préparer à l'entretien d'embauche

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 1^{ER} JUIN

Thématique : SÉCURITÉ

Club House - Base de loisirs - 19h

01 60 65 20 30 – reunionpublique@saint-fargeau-ponthierry.fr

FÊTE FORAINE LA FEREOLAISE

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN – Dès 14h

Place Temploux

ACTION CITOYENNE

SAMEDI 2 JUIN - De 10h à 17h

Nettoyage du Parc des Bordes avec les enfants du CMJE

TRIATHLONS DÉCOUVERTES

DIMANCHE 3 JUIN – 10h

Base de loisirs - Ouvert à tous

250m de natation – 8km de vélo – 3km de course à pied

<http://triathlon-ponthierry.fr>

WAKE TOURS

DIMANCHE 3 JUIN – Après midi

Base de loisirs

VIDE GRENIER DE LA FEREOLAISE

DIMANCHE 3 JUIN – 6h à 20h

Rue du Prieuré

GALA ARTIKULE

JEUDI 7 ET VENDREDI 8 JUIN

Espace Culturel Les 26 Couleurs

CROSS TRIATHLONS

SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

**DEPART 10H45
BASE DE LOISIRS
SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY**

3 JUIN

250M 8KM 3KM

INDIVIDUEL ET RELAIS

DISTANCE XS /CROSS-TRIATHLON /ANIMATHLON

Renseignements : 01 60 65 20 15
triathlon-ponthierry.fr

saint-fargeau-ponthierry.fr

JOURNÉES SPORTIVES SCOLAIRES

Espace Tettamanti

LUNDI 11 JUIN : Classes de CM1

MARDI 12 JUIN : Classes de CM2

JEUDI 14 JUIN : Classes de CE2

VENDREDI 15 JUIN : Classes de CE1

LUNDI 18 JUIN : Classes de CP

MARDI 19 JUIN : Classes de Grandes Sections Maternelles

LES MARDIS DE L'EMPLOI

MARDI 12 JUIN – 9h30 à 15h

Cyberespace Bibliothèque Municipale

79, avenue de Fontainebleau,

Choisir un métier - se former - préparer sa candidature - trouver un emploi

LES PREMIÈRES DU PROSCENIUM

DU 15 AU 19 JUIN

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Tarif unique : 10€ - gratuit pour les + 4 ans

Réservations : 06 08 28 07 32

GALA ANNUEL DE L'AVENIR

DIMANCHE 17 JUIN – 9h à 21h

Gymnase Tettamanti

CLUB D'ACTION ÉCONOMIQUE

LUNDI 18 JUIN - à 18h30

Base de loisirs de Saint-Fargeau-Ponthierry

CÉRÉMONIE APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LUNDI 18 JUIN

Sant-Sauveur-sur-Ecole

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DANSE ET THÉÂTRE

MERCREDI 20 JUIN – Après midi

Espace Lécuyer et EMMDT

CAFÉ DU MAIRE

JEUDI 21 JUIN – Dès 8h30

Café du Marché de Ponthierry

FÊTE DE LA MUSIQUE

JEUDI 21 JUIN – dès 19h

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Chant – Danse – Musique – Flashmob...

Renseignements : 01 60 65 27 85

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC TEMPLoux

DU VENDREDI 22 au DIMANCHE 24 JUIN

Base de loisirs

EVOLUTION SHOW DE L'ASSOCIATION ART'IKULE

SAMEDI 23 JUIN à 17H30 ET 19H30

DIMANCHE 24 JUIN à 15H30 ET 17H30

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Tarif plein : 7€ - tarif réduit : 5€

Réservations au 06 08 07 25 43

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION SPIRALES

SAMEDI 23 JUIN à 17H30

Salle Pierre Bachelet à Dammarie-Les-Lys

Tarif : 8 € pour les plus de 10 ans

Renseignements : 06 76 07 82 45

SEMAINE SPORTS SENIORS

Du 25 au 30 juin

Renseignements : 01 60 65 20 91

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DANSE ET THÉÂTRE

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 JUIN

Espace Culturel Les 26 Couleurs

Renseignements au 01 60 65 46 37

LES MARDIS DE L'EMPLOI

MARDI 26 JUIN – 9h30 à 15h

Cyberespace Bibliothèque Municipale

79, avenue de Fontainebleau,

Se préparer à l'entretien d'embauche

MEGATEUF

SAMEDI 30 JUIN

Salle de motricité – Espace Jeunesse

CM1-CM2 (Boum organisée par le CMJE) : De 17h à 19h

6ème – 5ème : De 19h30 à 21h30

4ème – 3ème : De 22h à 00h

Infos : 01 69 68 01 38

GALA PLANÈTE HARMONIE

SAMEDI 30 JUIN

19h - Gymnase de Pringy

Tarif : 5€ pour les + de 12 ans

Renseignements : gr.planete.harmonie@gmail.com

COURSES PÉDESTRES SCOLAIRESDIMANCHE 1^{ER} JUILLET**STAGE FAN DE SPORTS**

DU 9 AU 13 JUILLET

SEINESTIVALE

DU 13 au 15 JUILLET

Ciné Plein Air, activités sportives, fête foraine, concert, acrobanches, zumba party, guinguette, feu d'artifice

FÊTES DE L'ÉTÉ DES SENIORS

MERCREDI 18 JUILLET

MERCREDI 22 AOÛT

Renseignements : 01 60 65 20 91

PROGRAMME CINÉMA...**Mercredi 16 mai**

14h30 : WILLY ET LES GARDIENS

DU LAC

18h : ESCOBAR (VOST)

Dimanche 20 mai

10h30 : WILLY ET LES GARDIENS

DU LAC

15h : DANS LA BRUME

18h : ESCOBAR

Mercredi 23 mai

14h30 : AVENGERS : INFINITY WAR

18h : PLACE PUBLIQUE

Vendredi 25 mai

18h : AVENGERS : INFINITY WAR

21 h : PLACE PUBLIQUE

Mardi 26 juin

18h : NI JUGE NI SOUMISE

Prochain rendez-vous pour le cinéma :du Dimanche 1^{er} au Vendredi 12 Juillet**Rentrée de saison 2018/2019 : Dimanche 16 Septembre**

Naissances

15/03 : XAYACHACK Nélya
16/03 : SWIDERSKI ZOLL Mélie, Christiane, Fabienne, Sandrine
18/03 : HUSSON Taïno, Naullah

25/03 : FUMU TAMUSO Heaven
28/03 : DELMOTTE Candice, Rachel
30/03 : ODIOT Camille, Marie, Jackie

Mariages / PACS

Mariages :

17/03 : CACAN Ersin et ATAS Melike
31/03 : ACHILLE Raymond et MERION Lina

12/03 : LAURENT Mickaël et LAVOISIER Nathalie
19/03 : ROBERT Nicolas et THOMAS Eve-Astrid
27/03 : MAKOSSO ONANGA Auguste et MOR-MAND Aline
29/03 : DEBIOLLE Alex et BOULANGER Adeline
31/03 : HARPON Romain et PERCEY Euphémie

PACS :

10/03 : SOLMON Christophe et SIMEONE Laure

Décès

01/03 : Monsieur ROY Marc, Claude
05/03 : Monsieur ABOUDI Sahbi
07/03 : Madame DÉPIREUX née DORÉ Françoise
07/03 : Monsieur ALIX Freddy
07/03 : Monsieur SCHIRATTI Ugo
09/03 : Monsieur LEDUC Bernard
10/03 : Monsieur LATOUR Jean-Louis
12/03 : Madame BRISSET née DUCHESNE
12/03 : Madame POULET Sabine

14/03 : Monsieur FAVRY Yves
16/03 : Madame LEGRAND née PATRY Fernande
19/03 : Madame HOWSAM née DUVAL Jeanne
19/03 : Madame COUILLARD née DESREUX Danièle
20/03 : Monsieur BRAZ TEIXEIRA Joao
21/03 : Monsieur MARONGIU Antonio
21/03 : Madame SAMAMA née CASPI Esther
25/03 : Madame BORDAS née PERRET Agnès

28/03 : Monsieur BIGLER Gilbert
29/03 : Monsieur BOUTELOUP Jason

DERNIÈRE MINUTE

Le président de l'association des donneurs de sang recherche des bénévoles.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, merci de contacter le numéro suivant : 06 50 83 69 31

Expressions de liste

L'expression de liste n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes politiques constituant le Conseil Municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

Liste "Notre Ville par-dessus Tout"

LE RETOUR DE L'AUTOFINANCEMENT

Entre 2014 et 2017 les collectivités locales ont dû adapter leur gestion budgétaire à une baisse de 11 milliards d'euros des dotations de l'État. En 2018, la loi de finances confirme que les collectivités auront à composer avec un cadre budgétaire de plus en plus contraint. Enfin, la suppression progressive de la taxe d'habitation, pour 80 % des ménages, fait planer des incertitudes budgétaires pour les communes. Les balles sont tirées par le camp de l'État avec quel impact dans le camp des communes ?

De son côté, pour s'adapter à cet environnement incertain, la majorité municipale a choisi de réaliser les économies « supportables » nécessaires, n'obérant ni la qualité des services publics, ni les conditions de travail des agents.

Aujourd'hui, il faut poursuivre les efforts entrepris afin de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir la dette en capital, mais aussi disposer des moyens nécessaires pour financer les investissements liés à notre politique et limiter le plus possible le recours à l'emprunt. Loin d'être une « cagnotte » cette capacité financière retrouvée est la preuve de la justesse de nos choix de gestion, autant qu'un levier significatif pour relancer une nécessaire politique d'investissement.

Après des années marquées par une très faible capacité d'autofinancement, la commune renoue avec des niveaux « élevés » qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Ainsi en 2017, la part autofinancée des nouveaux investissements s'est élevée à 25 %. Dans le même temps l'encours de la dette a diminué de 1,5 million d'euros entre 2017 et 2018. Et que dire des lignes de trésorerie enfin positives 365 jours par an !

Les voyants sont au vert dans un environnement budgétaire contraint : une preuve supplémentaire de la pertinence des choix de la majorité municipale. Mais que chacun se rassure : ce souffle nouveau sur nos finances ne nous fera pas dilapider les nouveaux acquis. Nous resterons toujours aussi vigilants sur l'usage de chaque euro d'argent public. Que nous en ayons moins, ou plus comme aujourd'hui.

Pour les élus « Notre Ville par-dessus tout ».

Liste "Avec vous Réussir l'Avenir"

UNE TRISTE FIN DE MANDAT

La municipalité ou ce qu'il en reste... déploie toute son énergie pour compenser son image désastreuse héritée de près de 5 ans d'une gestion catastrophique du service public municipal. Pour tenter de sauver les meubles, tout se recentre sur la communication avec des budgets de communication qui explosent.

Des réunions publiques soit disant de mi-mandat, aux cafés du maire ou encore avec des journaux municipaux d'une propagande affligeante ; tout est mis en place pour tenter de séduire comme en 2014 et d'embobiner une nouvelle fois le monde. Mais depuis, chacun a eu le temps de se faire son opinion.

Le public est inscrit désormais massivement au registre des abonnés absents ! Les réunions organisées pour entendre la parole unique ne leurrent plus personne. 10 habitants au mieux se déplacent quand ce ne sont pas seulement 4 ou 5.

L'analyse alors de cette défection du public par la municipalité est édifiante : « C'est qu'il n'y a pas de problèmes ! Sinon les gens se déplaceraient ! »

La rupture avec les Féréopontains est grande. Un véritable gouffre ! Il suffit d'observer les réunions publiques organisées par d'autres acteurs, que ce soient celles menées par notre groupe d'élus ou celles organisées par des associations comme RPA. Les salles sont alors pleines attirant chacune dans leur spécificité, de 40 à 80 personnes à chaque fois. Le maire alors ne trouve plus qu'une seule réponse : Refuser le prêt de salles à ceux qui les remplissent !!

Il ne sait plus s'il doit manier le bâton de la cogne ou la carotte de la séduction et tente les 2 !

A quelques mois du lancement de la campagne électorale ; il essaye de retrouver un peu de crédibilité tout en s'affairant à accélérer la réalisation de ses projets d'urbanisation à outrance, dont seuls ses amis du BTP profitent.

Le 2ème PLU en cours confirme le triplement du rythme de constructions, l'asphyxie de la ville par la circulation, l'absence d'équipements d'accompagnement et fait de l'environnement et des conditions de vie quotidienne, les grands sacrifiés de ce mandat.

Le groupe « TRANSITION »

Philippe Boury, Eric Briand, Séverine Felix Boron, , Véronique Giannotti, Jeannine Jouanin, Denis Puglièse, Lionel Walker

Seinestivale

BASE DE LOISIRS



13

14

15

JUILLET



SPORTS

CONCERT

GUINGUETTE

Feu d'artifice

Zumba party

Accro-branche

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Ciné plein air

FÊTE FORAINE

Infos : 01 60 65 20 20



saint-fargeau-ponthierry.fr

